

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Communautaire Les Schtroumpfs Inc.	Numéro de permis 1030001	Date d'inspection Le 16 mars 2022	
Nom de l'établissement Garderie Communautaire Les Schtroumpfs Inc		Numéro de téléphone (506) 336-4538	
Adresse 203 avenue Loudun Shippagan NB E8S 1R6			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

Lors de ma surveillance, le ratio enfants-personnel est maintenu.

- Les dossiers des enfants sont complets, j'ai vérifié 12 dossiers sur 41 dossiers.
- Les consentements dans le dossier des enfants sont tout complet, j'ai vérifié 12 dossiers sur 41 dossiers.
- La programmation est planifiée et documentée.
- Lors de ma surveillance, j'ai eu une discussion avec l'exploitante sur l'importance d'avoir des activités planifiées et documentées.
- Les dossiers des incidents des enfants sont complets.
- Pendant la surveillance du changement de couches, quelque point est vérifié en autre:
  - L'affichage, aux lieux réservés au changement des couches, la procédure applicable;
  - Vérification que chaque enfant appartient un espace individuel est prévu pour les couches, les crèmes et les lingettes de chaque enfant.

Pendant ma surveillance les enfants sont en jeu libre, par la suite les enfants ont mangé des patates, sauce, poulet.

original signé par  
Sylvie Richardson

Le 16 mars 2022

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par  
Cindy Lanteingne-Chiasson

Le 16 mars 2022

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date